

L'OFFRE ARNAQUEUSE – NOTAMMENT PAR INTERNET



INTRODUCTION

- 1. Inscription dans des répertoires et publication d'annonces (art. 3 al. 1^{er}, let. p et q LCD)**
- 2. Systèmes boule de neige (art. 3 al. 1^{er}, let. r LCD)**
- 3. Reformulation de la disposition sur les conditions générales (art. 8 LCD)**
- 4. Extension du droit d'intenter action de la Confédération (art. 10 al. 3 LCD)**
- 5. Collaboration avec les autorités de surveillance étrangères concernant les pratiques commerciales déloyales transfrontalières (art. 21 et 22 LCD)**

INTRODUCTION

- 6. Proposition de marchandises, d'œuvres ou de prestations au moyen du commerce électronique (art. 3 al. 1^{er}, let. s LCD)**

- 7. Promesse d'un gain dans le cadre d'un concours ou d'un tirage au sort (art. 3 al. 1^{er}, let. t LCD)**

- 8. Envoi de messages publicitaires non sollicités (art. 3 al. 1^{er}, let. u LCD)**

INSCRIPTION DANS DES RÉPERTOIRES ET PUBLICATION D'ANNONCES (art. 3 al. 1^{er}, let. p et q LCD)

«Agit de façon déloyale celui qui, notamment:

[...]

p. fait de la publicité par le biais de formulaires d'offre, de propositions de correction ou d'autres moyens, pour l'inscription dans des répertoires de toute nature ou pour la publication d'annonces, ou propose directement cette inscription ou cette publication, sans faire mention des éléments suivants en grands caractères, à un endroit bien visible et dans un langage compréhensible:

- 1. le caractère onéreux et privé de l'offre,**
- 2. la durée du contrat,**
- 3. le prix total pour la durée du contrat,**
- 4. la diffusion géographique, la forme, le tirage minimum et la date limite de la publication du répertoire ou de l'annonce;»**

INSCRIPTION DANS DES RÉPERTOIRES ET PUBLICATION D'ANNONCES (art. 3 al. 1^{er}, let. p et q LCD)

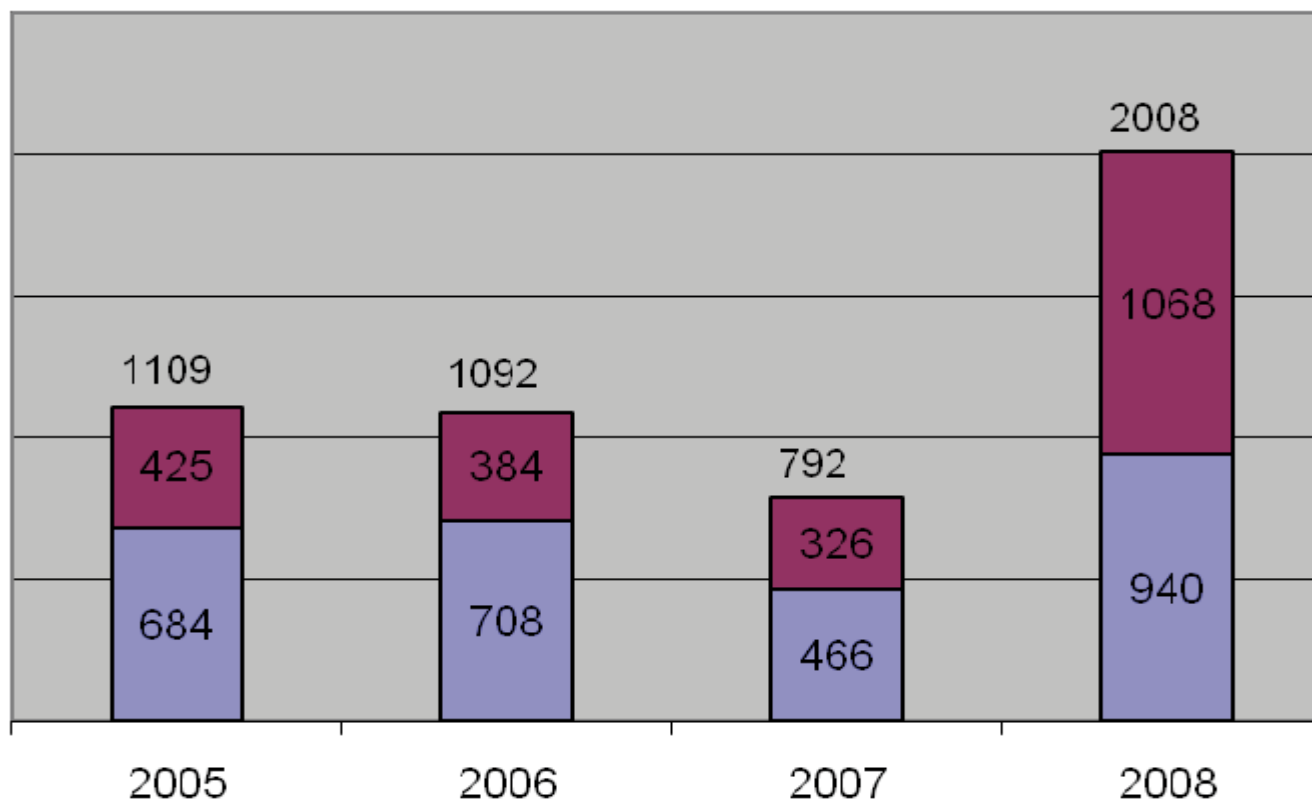
«Agit de façon déloyale celui qui, notamment:

[...]

q. envoie des factures pour une inscription dans des répertoires de toute nature ou la publication d'annonces sans en avoir reçu le mandat;»

INSCRIPTION DANS DES RÉPERTOIRES ET PUBLICATION D'ANNONCES (art. 3 al. 1^{er}, let. p et q LCD)

■ Réclamations d'entreprises ■ Réclamations de consommateurs



INSCRIPTION DANS DES RÉPERTOIRES ET PUBLICATION D'ANNONCES (art. 3 al. 1^{er}, let. p et q LCD)

«Agit de façon déloyale celui qui, notamment:

[...]

p. fait de la publicité, par le biais de formulaires d'offre, de propositions de correction ou d'autres moyens, pour l'inscription dans des répertoires de toute nature ou pour la publication d'annonces ou propose directement cette inscription ou cette publication, sans faire mention des éléments suivants en grands caractères, à un endroit bien visible et dans un langage compréhensible:

- 1. le caractère onéreux et privé de l'offre,*
- 2. la durée du contrat,*
- 3. le prix total pour la durée du contrat,*
- 4. la diffusion géographique, la forme, le tirage minimum et la date limite de la publication du répertoire ou de l'annonce;»*

INSCRIPTION DANS DES RÉPERTOIRES ET PUBLICATION D'ANNONCES (art. 3 al. 1^{er}, let. p et q LCD)

AnnuairePro – Vaud

SMV Swiss Marketing Sarl, Bösch 73, 6331 Hünenberg

Fédération romande des consommateurs (FRC)
rue de Genève 17
1003 Lausanne

Date: 22.07.2010
N° de référence: 592253
Mois: Juillet 2010

Adresse:
SMV Swiss Marketing Sarl
N° d'entreprise:
CH-170.4.008.768-3
Bösch 73
6331 Hünenberg
www.annuairepro-vaud.ch
info@annuairepro-vaud.ch

Fax : 041 – 784 98 04

Demande d'inscription

Pour l'enregistrement dans notre annuaire régional sur l'Internet, nous vous prions de vérifier, en cas d'acceptation, vos dates et de nous retourner le formulaire d'enregistrement avant le **30.09.2010**

Canton	Année d'inscription	Inscription	Prix/mois
Vaud	2010/2011	Inscription de base	179,00 CHF*

En cas d'acceptation de cette offre nous vous prions de contrôler vos dates, de les corriger et de les compléter, si nécessaire	Période d'inscription
Rubrique/Catégorie : Fédération: Dénomination : Fédération romande des consommateurs (FRC) Rue : rue de Genève 17 Code postal / Ville : 1003 Lausanne Numéro de téléphone : 021 331 00 90 Fax : 021 331 00 91 E-Mail : Adresse Internet :	Période d'inscription 2010/2011 Étendue: Inscription de base dans l'annuaire sur Internet: Nom de l'entreprise du Client, siège social ou adresse du Client, numéro de téléphone et de fax du Client, URL, logo, 3 intitulés de secteurs d'activité, 3 mots clés, 1 logo, 1 photo, adresse e-mail du Client, URL du Client, descriptions produits, horaires d'ouverture du Client. Le Client a la possibilité d'entrer les dates supplémentaires à ceux mentionnées à droite en ligne. Prix: voir conditions générales, s.v.p.

Attention: Veuillez surtout compléter votre rubrique, n° de téléphone et n° de fax, s.v.p. !

* Les Conditions Générales suivantes sont en vigueur:

La maison d'édition se réserve le droit de vérifier l'exactitude des données. Seules les données relatives à des entreprises, commerçants, entrepreneurs libres, institutions, autorités, associations et des syndicats sont acceptées. Les données sont publiées sous le portail Internet www.annuairepro-vaud.ch. L'ordre est réputé valable, dès que le présent formulaire est retourné signé. Par l'apposition de votre signature, vous confirmez l'exactitude des données susmentionnées ainsi que l'enregistrement des données dans l'annuaire sur le portail Internet www.annuairepro-vaud.ch au prix de base de 2 148,00 CHF montant annuel net pour une inscription de base. Le montant de la facture est exigible annuellement et à l'avance et est majoré du taux de TVA en vigueur. La durée du contrat est de deux ans et est automatiquement prolongée d'un an lorsque l'abonné ne procède pas par écrit, dans un délai de trois mois avant l'expiration de l'année d'inscription, à la résiliation du contrat. Avant de passer toute commande, nous vous invitons à prendre connaissance des prestations de l'annuaire professionnel à l'adresse Internet www.annuairepro-vaud.ch. La maison d'édition remarque qu'elle n'a aucune relation commerciale avec les Pages d'Or, Pages Blanches etc. Les conditions générales figurant au verso sont partie intégrante du contrat et sont réputées lues et reconnues.

Lu et approuvé

lieu/date cachet et signature **SMV Swiss Marketing Sarl**

X
lieu/date cachet et signature valide du **Client**

INSCRIPTION DANS DES RÉPERTOIRES ET PUBLICATION D'ANNONCES (art. 3 al. 1^{er}, let. p et q LCD)

«Agit de façon déloyale celui qui, notamment:

[...]

p. fait de la publicité par le biais de formulaires d'offre, de propositions de correction ou d'autres moyens, pour l'inscription dans des répertoires de toute nature ou pour la publication d'annonces, ou propose directement cette inscription ou cette publication, sans faire mention des éléments suivants en grands caractères, à un endroit bien visible et dans un langage compréhensible:

- 1. le caractère onéreux et privé de l'offre,*
- 2. la durée du contrat,*
- 3. le prix total pour la durée du contrat,*
- 4. la diffusion géographique, la forme, le tirage minimum et la date limite de la publication du répertoire ou de l'annonce;»*

INSCRIPTION DANS DES RÉPERTOIRES ET PUBLICATION D'ANNONCES (art. 3 al. 1^{er}, let. p et q LCD)

www.ktipp.ch/service/Warnlisten/Registerhaie.php

www.bonàsavoir.ch

<http://frc.ch/articles/attention-aux-annuaires-douteux/>

INSCRIPTION DANS DES RÉPERTOIRES ET PUBLICATION D'ANNONCES (art. 3 al. 1^{er}, let. p et q LCD)

<http://www.seco.admin.ch/dokumentation/publikation/00035/00038/02243/index.html?lang=fr>

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Administration fédérale admin.ch
Département fédéral de l'économie DFE
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Page d'accueil | Plan du site | Contacts | Index | Printtool | Extranet Conditions de travail
Deutsch | Français
Italiano | English

Actualités
Thèmes
Documentation
Services
Le SECO

Accès à des documents officiels en vertu de la loi sur la transparence

Législation

Informations aux médias

Faits et chiffres

Publications et formulaires

Publications régulières

Brochures

Travail

Thèmes spéciaux

L'indication des prix

Concurrence déloyale

Promotion de la place économique

Coopération et Développement économiques

Séries de publications

Etudes et rapports

Aide-mémoires et feuilles d'information

Formulaires

Documents de travail

La Vie économique

Feuille officielle suisse du commerce (FOSC)

Commission pour les questions conjoncturelles

Documents SAS / Bases d'accréditation

Publications SAS

Suisseurope

Liens


Accueil > Documentation > Publications et for... > Brochures > Concurrence déloyale > Attention à l'arnaq... [version imprimable](#)

Recherche dans le SECO

[Recherche avancée](#)

Attention à l'arnaque à l'annuaire!

Il arrive régulièrement à des commerçants de signer sans le vouloir des contrats à titre onéreux pour leur inscription dans un annuaire professionnel. Sachez que lire le formulaire d'inscription en diagonale et le signer sans une lecture attentive peut réserver de désagréables et coûteuses surprises.



Auteur/s: Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Prix en CHF: gratuit
Download: [Attention à l'arnaque à l'annuaire!](#)
Dernière modification: 30.03.2011 | Dimension: 206 kb | Typ: PDF

Formulaire de commande pour les publications

Titre: Attention à l'arnaque à l'annuaire!

Nombre: Ex. de
 Ex. fr
 Ex. it
 Ex. en

SYSTÈMES BOULE DE NEIGE (art. 3 al. 1^{er}, let. r LCD)

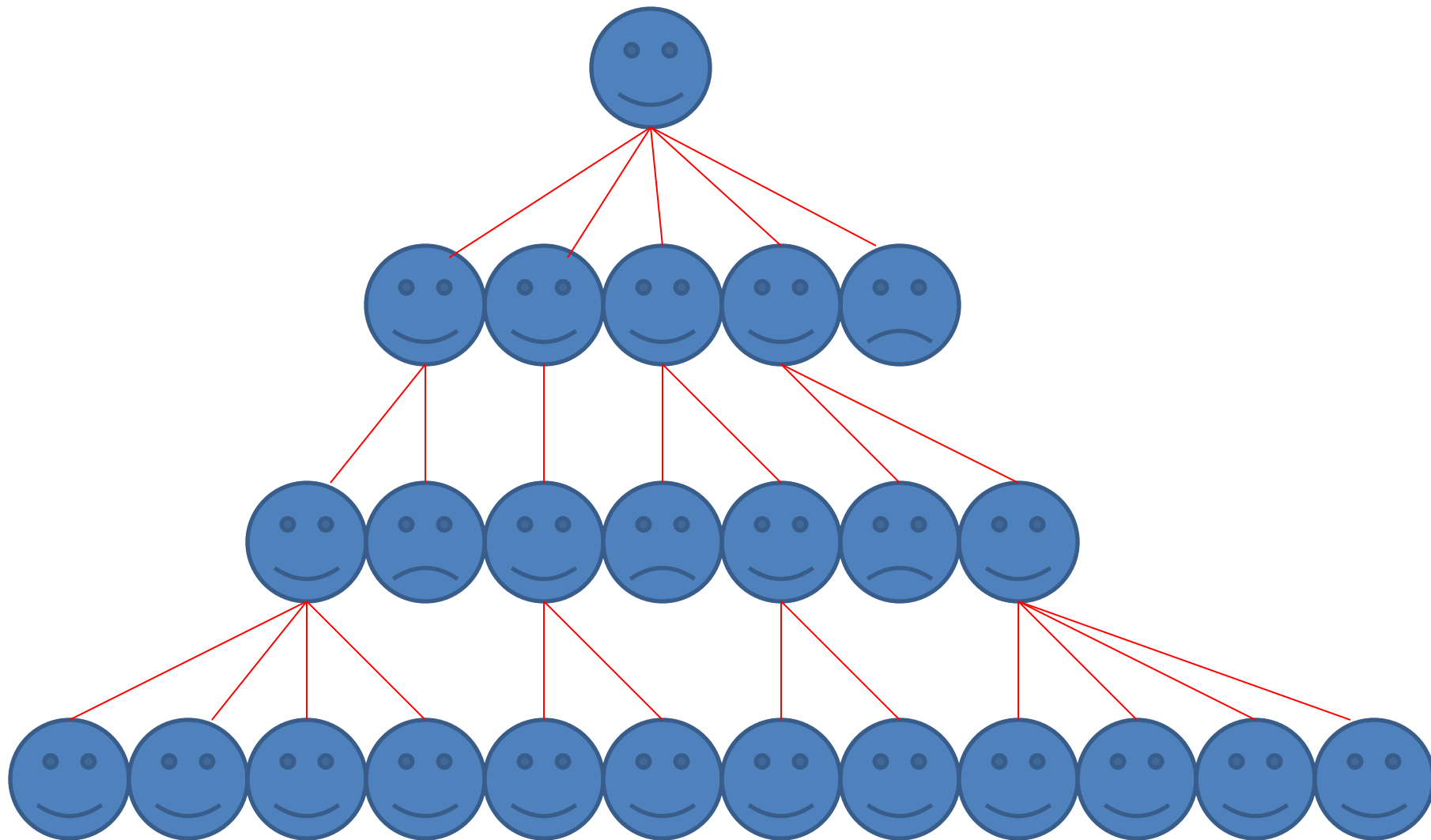


« Agit de façon déloyale celui qui, notamment:

[...]

- r. subordonne la livraison de marchandises, la distribution de primes ou l'octroi d'autres prestations à des conditions dont l'avantage pour l'acquéreur dépend principalement du recrutement d'autres personnes plutôt que de la vente ou de l'utilisation de marchandises ou de prestations (système de la boule de neige, de l'avalanche ou de la pyramide);»***

SYSTÈMES BOULE DE NEIGE (art. 3 al. 1^{er}, let. r LCD)



PROPOSITION DE MARCHANDISES, D'ŒUVRES OU DE PRESTATIONS AU MOYEN DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE (art. 3 al. 1^{er}, let. s LCD)

«*Agit de façon déloyale celui qui, notamment:*

[...]

- s. *propose des marchandises, des œuvres ou des prestations au moyen du commerce électronique sans remplir les conditions suivantes:***
- 1. indiquer de manière claire et complète son identité et son adresse de contact, y compris le courrier électronique,***
 - 2. indiquer les différentes étapes techniques conduisant à la conclusion d'un contrat,***
 - 3. fournir les outils techniques appropriés permettant de détecter et de corriger les erreurs de saisie avant l'envoi d'une commande,***
 - 4. confirmer sans délai la commande du client par courrier électronique;»***

INSCRIPTION DANS DES RÉPERTOIRES ET PUBLICATION D'ANNONCES (art. 3 al. 1^{er}, let. p et q LCD)

«² L'al. 1, let. s, ne s'applique pas à la téléphonie vocale et aux contrats conclus uniquement par l'échange de courriers électroniques ou de moyens de communication analogues»

PROPOSITION DE MARCHANDISES, D'ŒUVRES OU DE PRESTATIONS AU MOYEN DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE (art. 3 al. 1^{er}, let. s LCD)

« Agit de façon déloyale celui qui, notamment:

[...]


s. proposee des marchandises, des œuvres ou des prestations; au moyen du commerce électronique sans remplir les conditions suivantes:

- 1. indiquer de manière claire et complète son identité et son adresse de contact, y compris le courrier électronique,**
- 2. indiquer les différentes étapes techniques conduisant à la conclusion d'un contrat,**
- 3. fournir les outils techniques appropriés permettant de détecter et de corriger les erreurs de saisie avant l'envoi d'une commande,**
- 4. confirmer sans délai la commande du client par courrier électronique;»**

PROPOSITION DE MARCHANDISES, D'ŒUVRES OU DE PRESTATIONS AU MOYEN DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE (art. 3 al. 1^{er}, let. s LCD)

Exemple du site de Helbing&Lichtenhahn www.helbing.ch

Votre panier contient ces articles

Quantité	Article	Prix CHF	Total CHF
1	 Guillod, Olivier, Prof. (Editeur); Müller, Christoph, Prof. Dr., L... Pour un droit équitable, engagé et chaleureux Mélanges en l'honneur de Pierre Wessner ISBN 978-3-7190-3042-1 2011, Helbing Lichtenhahn Verlag, Basel Livre, relié ● livrable	128.00	128.00
1	1 élément(s) dans le panier		128.00

Conditions de livraison

Mode de livraison: CHF 5.00

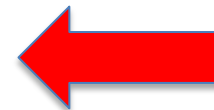
Totale de la facture

Total: Tous les prix incluent la TVA. CHF 133.00

Mode de paiement:

Lorem ipsum...
 J'ai lu les **Conditions générales** générales et les
 accepter.

Panier d'achat | Verification



PROPOSITION DE MARCHANDISES, D'ŒUVRES OU DE PRESTATIONS AU MOYEN DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE (art. 3 al. 1^{er}, let. s LCD)

«Agit de façon déloyale celui qui, notamment:

[...]

- s. propose des marchandises, des œuvres ou des prestations au moyen du commerce électronique sans remplir les conditions suivantes:**
- 1. indiquer de manière claire et complète son identité et son adresse de contact, y compris le courrier électronique,**
 - 2. indiquer les différentes étapes techniques conduisant à la conclusion d'un contrat,**
 - 3. fournir les outils techniques appropriés permettant de détecter et de corriger les erreurs de saisie avant l'envoi d'une commande,**
 - 4. confirmer sans délai la commande du client par courrier électronique;»**

GAINS PROMIS DANS LE CADRE D'UN CONCOURS OU D'UN TIRAGE AU SORT (art. 3 al. 1^{er}, let. t LCD)

«Agit de façon déloyale celui qui, notamment:

[...]

- t. dans le cadre d'un concours ou d'un tirage au sort, promet un gain dont la validation est liée au recours à un numéro payant de service à valeur ajoutée, au versement d'une indemnité pour frais, à l'achat d'une marchandise ou d'un service, à la participation à une manifestation commerciale ou à un voyage publicitaire ou à la participation à un autre tirage au sort;»*

GAINS PROMIS DANS LE CADRE D'UN CONCOURS OU D'UN TIRAGE AU SORT (art. 3 al. 1^{er}, let. t LCD)

INT'L LOTTO COMMISSION

EUROPEAN EURO MILLONES LOTERIA COMMISSION S.L

INT'L PROMOTIONALS PROGRAMME
Golden Chance



INTERNATIONAL PROMOTIONS/PRIZE AWARD DEPT.
HEAD OFFICE: CALLE VICTORIA BAJO 15, 28011, MADRID SPAIN.

REF: / 28905/EU/ 11.
BATCH: 51225-WCU
PRIZE CLAIM TRACK No: 3456344
FILE NO: ESP-547-K6-75.



NOTARIZED COPY
NOTARIZED COPY

ATTN:

NOTARISCHE GEWINNBENACHRICHTIGUNG

Wir sind erfreut, Sie zu informieren, das Sie ein glücklicher Gewinner vom internationalem Euro Million Spielprogramms sind, das am 27. Feb., 2011, abgehalten wurde. Wir sind sehr glücklich Sie als einen der Gewinner zu benachrichtigen das Ihr Name mit der Kartenseriennummer übereinstimmt: 134-03650116-211 und die Stempfelzahl: 51225-0 gekauft durch Ihren Bearbeitungsagenten von den Kosten von zwei Euro, hat folglich den Preis in der 2. Kategorie mit den Gewinnzahlen: 04-18-32-40-46+06-07 gewonnen. Wir entschuldigen für die späte benachrichtigung, da es zu Verwechslungen von Namen und Adressen kam.

Aber Sie sind für einen Pauschalbetrag von €972,073.40 Cents (Neun hundert und zwei und siebenzig tausend,drei und siebenzig Euro und vierzig Cent) in bar ausgesucht worden die Sicherheitszahl lautet: ESP-547-K6-75. Dies ist von einem gesamt Geldpreis von €13,609,027 (Dreizehn Millionen, sechs hundert und neun tausend sieben und zwanzig Euro) werden geteilt unter den 14 Internationalen Gewinnern in dieser Kategorie.

!!! GLÜCKWÜNSCH!!!

Für Ihren Anspruch bitte Kontakt zu nehmen mit Herr. JOSE SANCHEZ, Ausländischer Betriebsmanager der MUTUA MADRID, S.A. SPAIN Tel: 0034 632 200 598. Fax: 0034 917 692 837 für die Verarbeitung und die Geldüberweisung von Ihrem siegreichem Gewinn.

Zu Ihrer Erinnerung alle Preisgelder sind nicht später als bis zum **15TH December, 2011**, beanspruchbar. Anbei erhalten Sie eine Kopie der Siegerkarte und die Quittung von Ihrem Agenten mit dem Spieleinsatz.

Anmerkungen: Um unnötige Verspätungen und Komplikationen zu vermeiden, erinnern Sie sich bitte, bei jeder Korrespondenz mit Ihrem Bearbeitungsagenten Ihre Sicherheitszahl zu erläutern. Und die von Ihnen zu bezahlenden 10 % Ihres Gewinnes an den Fond Ihres Bearbeitungsagenten, nachdem Sie Ihren Gewinn erhalten haben. Weiter gibt es irgendeine Änderung Ihrer Adresse, informieren Sie Ihren Bearbeitungsagenten sobald wie möglich. Am Kopfende haben Sie das Verarbeitungsformular, das für die bearbeitung Ihres Gewinnes gebraucht wird. Bitte ausgefüllt an Ihren Bearbeitungsagenten faxen: 0034 911 820 362. Viele Glückwünsche noch einmal von allen Mitarbeitern unserer Abteilung und wir freuen uns Sie als einen Teil von unserem INTERNATIONALEN BEFÖRDERUNGS PROGRAMMS zu begrüssen.

MIT FREUNDLICHEM GRUSSEN UND ANFRICHTIG

Afredo De La Paz
(Promotion Director)



Loterías y Apuestas del Estado

BITTE VOLLENDEN Sie DAS BEFESTIGTE ABRECHNUNGSFORMULAR UNTEN UND SCHICKEN Sie ÜBER FAX: 0034 911 820 362

REFERENCE: _____ BATCH: _____ CLAIM TRACK: _____ FILE NO: _____

NAME: _____ FAMILIENNAME: _____

ADRESSE: _____

STADT: _____ PLZ: _____ LAND: _____

GEB. DATUM: _____ BERUF: _____

FESTNETZ TEL.NR: _____ MOBILETELEFON NR: _____ FAX: _____

NAECHSTE VERWANTEN: _____ (UWZ)

(2) I WANT TO BE PAID BY:	BANK TRANSFER	ENDORSED CHQUE	CASH PICK UP
TICK X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Signature: _____

Date: _____



INTERNATIONAL LOTTERY COMMISSION 206-11 785708-103

GAINS PROMIS DANS LE CADRE D'UN CONCOURS OU D'UN TIRAGE AU SORT (art. 3 al. 1^{er}, let. t LCD)

www.ktipp.ch/service/Warnlisten/Lottoschwindler.php

The screenshot shows the Ktipp website interface. At the top, there is a banner for a book 'Das Handbuch zu Trennung und Scheidung' priced at 27 Franken. Below this is the Ktipp logo and a search bar. The main navigation menu includes: THEMEN, FORUM, ZEITSCHRIFTEN, SHOP + ABOS, TESTS, BERATUNG, SERVICE, HILFE. The breadcrumb trail reads: Home > Service > Warnlisten > Lotto- und Wettbewerbschwindler.

Warnliste: Dubiose Lottogewinne und Wettbewerbsgewinne
Liste aktualisiert am 2.5.2012

- **Offizielle Persönliche Mitteilung des Geheimen Klubs der Goldenen Zukunft**
...so sieht die Gewinnankündigung aus
- **U.K. National Lottery**
...so sieht die Gewinnankündigung aus
- **Offizielle Registrierungsbestätigung**
...so sieht die Gewinnankündigung aus
- **Coca Cola Mobile Bonanza**
...so sieht die Gewinnankündigung aus
- **Swiss Lotto 2012**
...so sieht die Gewinnankündigung aus
- **Bakker Finanzen**
...so sieht die Gewinnankündigung aus
- **European Euromillions Loteria Commission**
...so sieht die Gewinnankündigung aus
- **Loterias y Apuestas del Estado/La Primitiva**
...so sieht eine ähnliche Gewinnankündigung aus
...so sieht eine weitere Gewinnankündigung aus
...so sieht eine ähnliche Gewinnankündigung aus
...so sieht die Gewinnankündigung aus
- **Schulz-Gräfe-Engelhardt**
...so sieht die Gewinnankündigung aus
- **The World Lottery**
...so sieht die Gewinnankündigung aus
- **Anwaltskollegium Mailbach & Schmetzer**
...so sieht die Gewinnankündigung aus
- **Martelli, Sanchez & Associates**
...so sieht die Gewinnankündigung aus
- **Loteria Nacional**

Aktuelle Beratungstexte

- Macht sich mein Psychotherapeut strafbar?
- Muss ich diese Vollmacht unterschreiben?
- Kann die Kasse die Franchise verweigern?
- Alle Beratungs-Artikel ▶

Aktuelle Diskussionen

- 07.05.2012, 08:18 | 2 Antworten
Auto gekauft -> Nach 57km: Motorschaden
- 07.05.2012, 07:16 | 2 Antworten
United Trading SA - Totalverluste durch & durch
- 06.05.2012, 20:25 | 4 Antworten
Galaxus - Nach über 2 Monaten immer noch keine Lieferung
- 06.05.2012, 12:02 | 11 Antworten
Wibex Treuhand GmbH - Auf und davon - ??? flucht vor Pfändungsvollstreckung ?

Benutzer-Favoriten

Artikel Beratung Tests Bücher

- Velotransport mit dem Postauto: Reservation dringend empfohlen
- Post: K-Tipp wartet seit 2 Monaten
- Medi-News
- Geldfressende Stromsparner

AKTUELLE AUSGABE

Ktipp
Viele Mängel bei günstigen E-Bikes

Teure Batterien für Hörgeräte
Flugtarife im Steigflug
Sparen beim Drucken
Test: E-Bikes
Inhaltsverzeichnis

E-PAPER
Den kompletten K-Tipp im Internet lesen.

HOCHPREIS
Wieviel Schweizer züviel

GAINS PROMIS DANS LE CADRE D'UN CONCOURS OU D'UN TIRAGE AU SORT (art. 3 al. 1^{er}, let. t LCD)

«Agit de façon déloyale celui qui, notamment:

[...]

- t. dans le cadre d'un **concours** ou d'un **tirage au sort** **promet un gain** dont la validation est liée au recours à un numéro payant de service à valeur ajoutée, au versement d'une indemnité pour frais, à l'achat d'une marchandise ou d'un service, à la participation à une manifestation commerciale ou à un voyage publicitaire ou à la participation à un autre tirage au sort;»*

ENVOI DE MESSAGES PUBLICITAIRES NON SOLLICITES (art. 3 al. 1^{er}, let. u LCD)



«*Agit de façon déloyale celui qui, notamment:*

[...]

- u. ne respecte pas la mention contenue dans l'annuaire indiquant qu'un client ne souhaite pas recevoir de messages publicitaires de tiers et que les données le concernant ne peuvent pas être communiquées à des fins de prospection publicitaire directe.»*

CONCLUSIONS

Nouveautés à saluer

Utilité concrète?

Formulations peu heureuses

Vertu pédagogique

Attitude de la Confédération?